



176956 - Faire deux sacrifices ou plus

question

Est-il institué de faire deux sacrifices ou plus? Nous avons vu certains faire trois , voire quatre sacrifices?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, il est institué et recommandé de procéder au Sacrifice. La pratique est fortement recommandée ou rendue obligatoire par la Sunna en dépit de l'existence d'une divergence de vues au sein des jurisconsultes. Voir la réponse donnée à la question n° [36432](#).

Deuxièmement, un seul mouton suffit pour un homme et sa famille, quel que soit leur nombre , compte tenu de ce qu'at-Tirmidhi (1505) et Ibn Madja (3147) ont rapporté d'après Ataa ibn Yassar qui dit avoir interrogé Abou Ayyoub al-Ansaar en ces termes:

-Comment se présentaient les sacrifices du temps du Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui)?

- L'on sacrifiait un mouton pour soi-même et pour les membres de sa famille. Ils en mangeaient et en faisaient manger puis les gens en ont fait une démonstration d'aisance comme tu vois.

An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: **un mouton suffit à une personne pas plus. Si le membre d'une famille sacrifie un mouton, son acte vaut pour tous les autres. Aussi, le sacrifice devient pour eux une sunna collective.** Extrait d'al-Madjmou (8/370).

Il n'y a aucun inconvénient à sacrifier plus d'un mouton, à moins qu'il ne s'agisse d'une démonstration de puissance.



Cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a été interrogé en ces termes: **L'islam a-t-il limité le nombre d'animaux à égorger le jour de la fête du sacrifice et quel en est le nombre?**

Voici sa réponse:« Il n'y a aucune limite car le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) sacrifiait deux moutons dont l'un pour lui-même et l'autre pour les membres de sa communauté ayant adhéré à la foi en l'unicité absolue d'Allah. Aussi, n'y a-t-il aucun inconvénient à sacrifier un mouton ou deux ou plus.

Abou Ayoub al-Ansari a dit: **Nous sacrifions un mouton pour nous-mêmes et pour les membres de nos familles. Nous en manégions et en faisons manger puis les gens en ont fait une démonstration d'aisance.**

En somme, selon la Sunna, il suffit à un chef de famille de faire un sacrifice pour lui-même et pour les membres de sa famille. S'il fait plus deux ou trois ou quatre sacrifices ou égorge une chamelle ou une vache, cela ne représente aucun inconvénient.» Extrait du site de son éminence:

<http://www.binbaz.org.sa/mat/11662>

Il vaut mieux et est préférable de se contenter d'un seul sacrifice pour soi-même et pour les membres de sa famille car c'est cela qui est enseigné par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui).

Djaber ibn Abdoullah a dit:«J'ai été présent aux côtés du Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) sur le lieu de prière le jour du Sacrifice. Quand il termina son sermon, il descendit du haut de la chaire, fit venir un bélier et l'égorgea de sa propre main en disant : bimillahi wallahou akbar hadha anni wa an man lam youdhahhi min oummatii= au nom d'Allah. Allah est le plus grand. Ce sacrifice vaut pour moi-même et pour ceux des membres de ma communauté qui ne peuvent rein sacrifier. (Rapporté par Abou Dawoud,2810) et jugé authentique par Cheikh al-Albani dans Sahihi Abi Dawoud.

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde):«Nul doute qu'il est préférable de s'accrocher à la Sunna que de ne pas le faire. Si nous disons que la Sunna enseigne que la



famille se contente d'un seul sacrifice à faire par le chef de famille, cela ne signifie pas que si on en faisait plus, on commettrait un péché. Non , on ne commettrait aucun péché. Mais il demeure vrai que se conformer à la Sunna l'emporte sur la répétition de l'acte.

Allah le Transcendant et Très-haut dit: **afin de vous éprouver (et de savoir) qui de vous est le meilleur en œuvre .** (Coran,67:2).

Quand le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) envoya deux hommes en mission et qu'ils manquèrent d'eau et eurent recours à la purification à l'aide du sable et prièrent avant de découvrir de l'eau, l'un des deux fit ses ablutions et refit sa prière et l'autre ne fit ni l'un ni l'autre. Ensuite, ils s'en référèrent au Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui). Celui-ci dit à celui qui ne reprit pas sa prière: **tu t'es conformé à la Sunna.** et à l'autre: **tu as remporté une double récompense.** Le quel des deux a mieux agi? Celui qui se conforma à la Sunna. Celui qui remporta deux récompense les obtint pour avoir agi deux fois dans le but de se rapprocher d'Allah le Puissant et Majestueux. Bien que bénéficiaire d'une double récompense, il n'était pas comme celui qui se conforma à la Sunna.» Extrait de fatawa nouroune ala ad-darb.

Allah le sait mieux.